

## **RESTAURATION**



**Maternelles** : tous les enfants demi-pensionnaires des classes maternelles déjeunent aux Lutins. Pour les enfants de Petite section, le prix du repas est de 7€ auxquels s'ajoutent chaque fois 2,50€ pour frais d'encadrement spécifique.

**Rappel** : Pas de cantine pour les Maternelles le 2 septembre 2021, jour de la rentrée.

**Primaire** : les CP, CE1 et CE2 déjeunent au self-service sur place. Si votre enfant inscrit au forfait ne mange pas exceptionnellement à l'école, veuillez le signaler impérativement par [SMS au 06 20 06 04 95](#).

Les enfants qui n'ont pas été cherchés à 12h sont conduits à la cantine, un repas occasionnel sera facturé aux parents.

**Aux Lutins CP-CE1-CE2** : Pour les repas occasionnels, il n'existe plus de ticket de cantine, il faut faire une inscription et un paiement en ligne sur notre nouvelle plateforme Ecoledirecte.com. Les codes d'accès vous seront transmis lors de la première semaine de la rentrée 2021.

**Attention rappel** : l'inscription doit se faire au plus tard la veille du repas avant 11h car nous dépendons d'une centrale de livraison - traiteur (Alsacienne de Restauration), vous ne pouvez donc pas commander un repas pour le jour même.

Il est possible d'inscrire les enfants de la maternelle au CE2 à la cantine un ou plusieurs jours de la semaine, de façon régulière, ce que nous appelons : cantine à la carte. L'inscription à l'année se fait également en ligne sur notre plateforme Ecoledirecte.com.

**À la Dordogne CM1-CM2** : Pour les repas occasionnels, il n'existe plus de ticket de cantine, il faut faire une inscription et un paiement en ligne sur notre nouvelle plateforme Ecoledirecte.com. Les codes d'accès vous seront transmis lors de la première semaine de la rentrée 2021.

Chaque niveau du CP au CE2 a une personne référente qui les encadre entre 12h et 14h.

### **VENTE CARTES ET TICKETS DE CANTINE POUR LA RENTREE**

**Si vous êtes en prélèvement automatique :**

Il n'est pas nécessaire de venir régler la demi-pension, le montant vous sera prélevé : si sa classe est à la Dordogne un badge sera remis à votre enfant le jour de la rentrée, si sa classe est aux Lutins il sera inscrit sur une liste de demi- pension.

**Si vous n'êtes pas en prélèvement automatique :**

Il faudra venir impérativement régler la demi-pension du 1er trimestre en vous présentant à l'accueil au Collège (8 bd de la Dordogne) le jour de la rentrée.

Toute modification ne pourra se faire qu'à chaque début de trimestre.